

À LA UNE

ÉDITION SPÉCIALE SALON DES MAIRES DE FRANCE

RETOUR SUR LES GRANDS RENDEZ-VOUS DES ASSOCIATIONS D'ÉLUS

Quel plaisir de retrouver la très grande majorité des membres de l'IGD au sein du Salon des Maires 2021 !

Une nouvelle fois, au fil des stands, les milliers de visiteurs ont pu prendre connaissance des innovations portées par les entreprises, discuter des grands enjeux de la ville de demain et rencontrer des professionnels et des élus portés par la même volonté d'offrir un service public de qualité.

Ce Salon des Maires a clos la saison des grands rendez-vous des associations d'élus, membres de l'IGD : Villes de France dès juillet, France Urbaine et Régions de France en septembre, Intercommunalités de France et Association des Départements de France en octobre.

Autant d'occasions de rappeler la force du modèle français et de préparer les grands défis à venir.

Vous trouverez dans cette lettre de décembre deux illustrations de cette présence des industriels au Salon des maires avec Enedis et Colas.

Nous entrons dans une période électorale majeure à l'occasion de laquelle, l'IGD formulera des propositions à l'attention de l'ensemble des candidats puis du futur gouvernement et de sa majorité. Ce seront autant de rendez-vous pour les prochaines éditions de cette lettre d'actualité, dont je vous souhaite une bonne lecture.

En vous souhaitant de très belles fêtes de fin d'année !

Pierre-Emeric CHABANNE
Délégué Général de l'IGD

SALON ET CONGRÈS DES MAIRES, DES ENJEUX DÉCISIFS POUR LA GESTION DÉLÉGUÉE

Dans cette édition spéciale de la lettre de la gestion déléguée, nous nous proposons de revenir sur le salon des maires et des collectivités locales, ainsi que sur le Congrès des Maires.

Le Salon des maires et des collectivités locales concerne directement les enjeux de gestion des services publics et la commande publique. Transition écologique, transports, énergie, eau, équipements, les élus en charge de répondre aux attentes des citoyens y côtoient les principales parties prenantes à la gestion des services publics.

Sur le plan politique, ce salon est adossé au Congrès des maires. A cette occasion, David LISNARD, maire de Cannes depuis 2014 a été élu président de l'Association des Maires de France.

Acteurs Institutionnels, priorités de la présidence et entourage, cette édition spéciale de la lettre de la gestion déléguée s'attache à présenter les enjeux politiques de cette élection, dont les retombées sur les relations entre collectivités et acteurs de la gestion déléguées sont nombreuses.

La liste des candidats à l'élection présidentielle s'affirme également. La lettre de la gestion déléguée permettra de décrypter les programmes des principaux candidats à l'élection présidentielle. À cet égard, Valérie PECRESSE désignée candidate des Républicains à l'élection présidentielle le samedi 4 décembre, a présenté ses propositions en lien avec la gestion déléguée et la commande publique.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Pierre SELLIN
Consultant, Séance Publique

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Avec David
LISNARD

Président de l'Association des Maires de France, maire de Cannes (LR)

« Je reste concentré et positif sur mon objectif : rester dans ce qui fait la force et la singularité de @l_amf, qui est une association transpartisane, pluraliste, qui défend une certaine idée des libertés locales et de la performance publique. »
@davidlisnard #AMFUnie



17 novembre 2021



André
LAIGNEL

Premier vice-président délégué de l'AMF, Maire d'Issoudun (PS)

#congresdesmaires @AvecLisnard nous avons mené une campagne digne, essentielle pour notre démocratie : celle de l'indépendance. Parce que nous représentons la diversité, nous avons la confiance des concitoyens. Renouveau et expérience sont la clef de voûte de notre union.



17 novembre 2021



Valérie
PÉCRESSE

Candidate Les Républicains à l'élection présidentielle, Présidente de la région Île-de-France

Merci à tous les adhérents @lesRepublicains pour leur confiance !

Avec Eric, Michel, Xavier, Philippe, tous les élus et les militants, nous sommes rassemblés pour faire gagner la droite et faire gagner la France. Ensemble nous allons tourner la page Macron.



4 décembre 2021



DAVID LISNARD, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE



David LISNARD

(LR) Président de l'Association des Maires de France, maire de Cannes

Le 17 novembre 2021, David LISNARD, maire de Cannes a été élu à la tête de l'Association des Maires de France à l'occasion du 103^{ème} Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France, avec 62,34% des voix, soit 6913 suffrages sur 11.089 électeurs, face à Philippe LAURENT, maire de Sceaux (UDI).

Son parcours politique

- **Territorial :** Adjoint à la mairie de Cannes au tourisme entre 2001 et 2008, puis premier adjoint au maire, il succède à Bernard BROCHAND (LR) en avril 2014, et est réélu en 2020 dès le premier tour, avec 88,08% des voix. Vice-président du conseil départemental des Alpes-Maritimes depuis mars 2015, il est également président de la communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins depuis 2017.
- **Partisan :** Adhérent au RPR en 1996, il a été porte-parole de François FILLON à l'issue de la primaire de la droite et du centre en 2017 et apporté son soutien au mouvement "Libres !" lancé par Valérie PECRESSE et la rejoint comme conseiller politique sans quitter les Républicains. S'il a réactivé en juin 2021 Nouvelle Énergie, structure sur laquelle il s'était appuyé pour gagner la mairie de Cannes, il a annoncé ne pas se présenter au Congrès Les Républicains.
- **À l'Association des Maires de France :** Son historique à l'Association des Maires de France remonte à son expérience de de 1996 à 1999 directeur de cabinet de Jacques PELISSARD, député-maire de Lons-le-Saunier, alors vice-président de l'association. Ce dernier en sera le président de 2004 à 2014. Le 12 décembre 2017, à l'occasion du 100^e Congrès des maires et présidents d'intercommunalité, il est élu au bureau de l'association, comme vice-président, et porte-parole. Dans un communiqué d'août 2021, François BAROIN a annoncé son intention de ne pas se représenter à la présidence de l'Association des Maires de France, et a soutenu David LISNARD à sa succession.

Ses priorités

- **En matière de politique sanitaire :** « une plus forte territorialisation des politiques de santé, un décloisonnement des offres sanitaires et une politique ambitieuse pour le grand âge », ce qui se traduit notamment par la présidence des conseils d'administration des hôpitaux par les maires ;
- **En matière de décentralisation :** « un nouveau souffle décentralisateur » se traduisant notamment « par la nécessité d'une grande loi de décentralisation au service des libertés locales et du principe de subsidiarité » et « une remise à plat de la fiscalité locale », du fait d'un « démantèlement continu de la fiscalité locale » qui serait lié à la disparition de la taxe d'habitation ;
- **En matière de simplification administrative :** David LISNARD a dénoncé la « folie bureaucratique » de l'Etat. Dans une tribune au Figaro intitulée « La crise du Covid révèle la folie bureaucratique française » du 14 novembre 2020, il avait déjà critiqué un « Etat obèse » qui « protège de moins en moins et interdit de plus en plus. »
- **En matière de relations entre l'AMF et l'Etat :** il s'est opposé à la volonté de l'Etat « de recentraliser, ce qui se fait toujours au détriment de l'efficacité des services publics » mais a assuré que l'AMF « sera un partenaire exigeant et loyal de l'Etat ». Comme il s'y était engagé dans la campagne, il a souhaité créer un comité législatif, présidé par un élu, chargé d'intervenir sur les textes parlementaires le plus en amont possible.



L'ENJEU DE L'ÉLECTION



Philippe LAURENT

Maire depuis 2001, Philippe LAURENT était secrétaire général de l'AMF depuis novembre 2014.

La présence de 2 candidats à l'AMF est exceptionnelle. François BAROIN avait par exemple été élu en 2014 puis réélu en 2017 sans candidat face à lui.

Soutenu par la majorité présidentielle, Philippe LAURENT considérait que l'équilibre dans le bureau de l'AMF devrait d'abord reposer sur la « représentation des communes dans leur diversité », avant l'équilibre droite /gauche avancé par David LISNARD, qui a mené campagne avec André LAIGNEL (PS), vice-président de l'AMF et maire d'Issoudun.

Sélection réalisée par Séance Publique

L'ENTOURAGE DE DAVID LISNARD



André LAIGNEL

(PS, maire d'Issoudun (36))

Premier vice-président délégué de l'AMF, binôme de David LISNARD à l'élection à la présidence de l'AMF. Président de la communauté de communes du Pays d'Issoudun.



Murielle FABRE

(DVD, maire de Lampertheim (67))

Secrétaire générale de l'AMF et vice-présidente de la commission « Fonction publique territoriale et ressources humaines ».

Le Bureau de l'Association des Maires de France élu le 17 novembre a procédé au renouvellement des instances dirigeantes le 7 décembre.

LES INTERLOCUTEURS À L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE SUR LA GESTION DÉLÉGUÉE

Comité législatif



Guy GEOFFROY

(LR, maire de Combs-la-Ville (77))

Ancien député, son objectif sera d'intervenir en amont des textes discutés au Parlement.

Intercommunalité



Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

(DVD, maire d'Albi (81))

Présidente de la communauté d'agglomération d'Albigeois.

Finances et fiscalité locales



Pierre BRETEAU

(MDM, maire de Saint-Grégoire (35))

Remplace Philippe LAURENT.

Jeux olympiques et paralympiques 2024



Karl OLIVE

(ex-LR, maire de Poissy (78))

Auteur d'un rapport commandé par le gouvernement Castex sur les « solutions favorisant l'insertion par le sport ».



Antoine HOM

(PS, maire de Wittenheim (68))

Vice-président de Mulhouse Alsace Agglomération.

PROPOSITIONS PRÉSIDENTIELLES



À l'issue du second tour du congrès des Républicains le 4 décembre, Valérie PECRESSE a été choisie par les adhérents avec 60,95% des voix face à Éric CIOTTI pour représenter la droite à l'élection présidentielle de 2022. Après avoir assuré qu'elle ne reprendrait pas dans son programme certaines dispositions phares de son adversaire, telles que la priorité nationale pour l'emploi, la présidente de la Région Île-de-France annoncé qu'Éric CIOTTI tiendra dans sa campagne une place singulière.

Les propositions en matière de gestion déléguée et de commande publique

- Instaurer une préférence européenne en généralisant les clauses de contenu carbone dans tous les contrats publics et privés
- Imposer des quotas européens en matière de logiciels et d'infrastructures numériques
- Simplifier les lois pour éviter que la justice annule des grands projets de transport ferroviaire après des années de concertation, alors qu'ils sont d'intérêt écologique
- Décentraliser des blocs de compétences pour simplifier le « mille-feuille administratif français »
- Mettre en place un « comité de la hache » visant « diviser par deux les codes juridiques et supprimer 500 des 1500 structures paraétatiques. »
- Créer une loi grand projet afin que la justice se détermine plus rapidement et ne bloque plus les projets parapublics de grande envergure. Au-delà d'un certain montant d'investissement public, un projet sera considéré comme « d'intérêt majeur par nature »

ZOOM SUR LA PARTICIPATION DES MEMBRES DE L'IGD AU SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITES LOCALES (SMCL)

TÉMOIGNAGE : DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ INNOVANTES ET RESPONSABLES PRÉSENTÉES PAR COLAS AU SMCL

En lien avec sa politique RSE, Colas a mis l'accent cette année sur ses solutions pour accompagner l'adaptation des villes face au changement climatique. Parmi ses innovations, les revêtements perméables et bas carbone Urbalith (issu du mélange à froid de granulats avec un liant innovant organo-minéral) et Vegecol (produit à base d'un liant de nature végétale), ou l'abri à vélo végétalisé Mobypod, permettent de lutter contre les îlots de chaleur urbains.

Le Groupe utilise aussi le City Information Modeling (CIM) pour modéliser des solutions de rafraîchissement de la ville. Grâce aux maquettes numériques, il est possible de visualiser et de représenter des indicateurs de la qualité de vie de la ville, de la végétalisation, de la qualité de l'air ou de la pollution sonore, à destination des professionnels, des donneurs d'ordre, et des usagers.

Colas a également présenté une approche globale d'aménagement urbain végétalisé, développée et expérimentée en partenariat avec Vertuo, start-up francilienne récompensée pour son « Bocage Urbain® », favorable à la biodiversité.

Les solutions digitales pour favoriser l'acceptabilité des sites et des chantiers ont aussi été à l'honneur. Par exemple, l'application Hello Travaux informe les riverains sur l'avancée des chantiers (détails et planning des phases de travaux, contraintes de



stationnement et de circulation...) et leur permet de dialoguer avec l'équipe en charge des travaux. Elle crée une proximité avec le chantier pour une gestion plus rapide et efficace des nuisances.

Les solutions de signalisation Flowell et Aximum, permettant notamment de sécuriser la circulation pour les cyclistes ou les piétons, ont été mises en situation dans l'espace « Vis ta ville » dédié aux nouvelles mobilités.

Le Groupe a aussi dévoilé son nouveau catalogue de produits et exposé les solutions Colquick, Compomac, EasyRenov et Néomuls, destinées à l'entretien quotidien de la voirie.

Enfin, il a présenté les opérations de Colas Environnement dans la reconversion de friches urbaines.

TÉMOIGNAGE : SALON DES MAIRES : ENEDIS NOUS SOUHAITE LA « BIENVENUE DANS LA NOUVELLE FRANCE ÉLECTRIQUE » POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



À l'occasion du SMCL, du 16 au 18 novembre, Enedis a accueilli sur son stand de nombreux élus et partenaires locaux pour dessiner avec eux la « nouvelle France électrique ».

Avec son Projet Industriel et Humain 2020-2025, Enedis s'est fixée l'ambition d'être le service public de la transition écologique au plus près des territoires. Pour rendre cette ambition concrète, le gestionnaire du réseau public de distribution invite l'ensemble des parties prenantes à rejoindre le mouvement derrière son nouveau mot d'ordre « Bienvenue dans la nouvelle France électrique ». Une France plus durable qui favorise une transition écologique juste et pensée pour tous. Pendant 3

jours, les élus et acteurs des territoires ont partagé sur le stand d'Enedis les actions de leur commune en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique.

Pour Enedis, la « nouvelle France électrique » est une aventure collective qui se construira avec les élus, les maires et les acteurs territoriaux. Les différents projets abordés et les accords signés durant le Salon des Maires montrent que des initiatives se concrétisent chaque jour dans les territoires grâce à l'action conjointe des Maires et d'Enedis. L'entreprise souhaite fédérer cette volonté d'agir.

ENEDIS

CHIFFRES CLÉS :

- **19 conventions** avec des associations départementales de maires.
- **3 partenariats nationaux** (Villes de France, USH, Régies de quartier).
- **2 conventions** « Action Cœur de ville » / ANCT : Vesoul et Arles.
- **2 conventions** « Petites villes de demain » : Gannat et Vesoul.

CONTACTS

IGD Institut de la gestion déléguée www.fondation-igd.org

Pierre-Emeric CHABANNE
pchabanne@fondation-igd.org

SÉANCE PUBLIQUE www.seance-publique.com

Violette SORIANO
vsoriano@seance-publique.com